

SEANCE SOLENNELLE DE L'ACADÉMIE DU BERRY Du samedi 19 octobre 2024 à Drevant (Cher)



Le samedi 19 octobre s'est tenue la Séance d'automne 2024 de l'Académie du Berry à Drevant (Cher). Cette petite cité de caractère située en Boischaut sud près de Saint Amand-Montrond, possède des vestiges gallo-romains.

A l'invitation du Président Alain BILOT Commandeur de l'Ordre des Arts et des Lettres, et du toujours très dévoué Clavaire Jilali BAHIAOUI, le rendez-vous avait été fixé à 10h30 sur le parking de la salle polyvalente, face au Canal de Berry.

VISITE DU SITE GALLO-ROMAIN :



La journée commença par la visite de l'ancienne cité gallo-romaine Derventum sous la conduite éclairée d'Yves ROUSSILLOT de l'association CAP Drevant La Groutte.



Ce site a été fouillé dans les premières années du XXème siècle par le magistrat MALLARD dont l'un des descendants, l'Amiral Philippe MALLARD, nous faisait ce 19 octobre l'honneur d'être présent !



Après les Thermes et le sanctuaire, les membres de l'Académie se retrouvèrent dans le spacieux Théâtre qui a récemment bénéficié d'une importante restauration de la DRAC; chacun put imaginer ce que furent les jeux des gladiateurs à l'époque gallo-romaine.



Toujours sous la conduite de Yves ROUSSILLOT "notre Centurion du jour", la matinée se termina par la visite du petit musée, ainsi que celui de la vigne, où tout à côté a été reconstituée une ancienne loge de vigneron.



Tout proche, le Restaurant "Chez Vous" accueillait à midi-trente, tous les Membres présents et leurs invités, pour un repas fort apprécié.



LA SESSION SOLENNELLE :

A 15h, dans la salle polyvalente de Drevant, Le Président Alain BILOT déclarait ouverte la Séance solennelle et donna lecture du rapport moral : il fut bref d'autant plus que chaque année une synthèse de la session figure dans le site de l'Académie.



Le rapport financier validé chaque année par notre dévoué vérificateur aux comptes Régis CROSNIER montra une situation financière saine.

Le Président remercia vivement de leur présence Monsieur le Maire Patrick BIGOT, ainsi que Monsieur Didier BRUGERE Vice-président du Conseil départemental du Cher.

ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES :

Vint l'heure de l'admission de trois nouveaux Membres correspondants :



- Madame Isabelle PARIENTE-MERCIER, Directrice juridique du Centre technique des institutions de prévoyance (CTIP) à Paris et auteure d'une monographie « Le Monde retrouvé des Celliers – sur les traces historiques d'un domaine rural en Berry », préfacé par Monsieur Xavier Laurent, conservateur en chef du patrimoine et parue à l'imprimerie George SAND de Montgivray en 2022.

- Maître Vincent COURCELLE-LABROUSSE Avocat international au Barreau de Paris et ancien Secrétaire de la Conférence du Stage dont la famille possède le Domaine de l'Ombree sur les rives du Cher, propriété jadis des Moines de l'abbaye de Noirlac.



- Madame Aurélie BILDÉ, personnel de direction de l'Éducation Nationale avec la fonction actuelle de Principal de collège.

DISTINCTION DE NOS MEMBRES :

Le Président n'a pas omis de féliciter :

- Mme Maryvonne HECKENROTH pour sa nomination de Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres (été 2023)
- Monsieur le Professeur Jean-Claude TAVERNIER pour sa promotion au grade de Commandeur des Palmes Académiques.

Notre Chancelier le Professeur Maurice BAZOT médecin général souhaitait avoir un Chancelier-adjoint : Philippe MAGNE accepta ce poste pour la préparation et l'organisation futures des prochaines Séances de l'Académie.

Notre membre titulaire Monsieur Thierry CHAMFRAULT accepta de faire partie du Haut-Conseil de l'Académie du Berry.

PRIX DE L'ACADEMIE DU BERRY ET CONFERENCE :

Madame Monique DELCLAUX, Présidente du Prix de l'Académie du Berry, présenta Monsieur Olivier PRISSET, lauréat 2024 pour son remarquable ouvrage "Alfred, Henry et Louis DAUVERGNE (1824-1937) Expansion et réussite familiale d'un cabinet d'architecte". Cet ouvrage vient de paraître aux éditions Honoré CLAIR.

Monsieur Olivier PRISSET est Docteur en histoire de l'art contemporain, Enseignant et Chercheur associé à l'Université de Tours.



Après sa réception du prix 2024, Monsieur Olivier PRISSET nous a offert une remarquable conférence richement documentée et abondamment illustrée sur : "DAUVERGNE et le patrimoine Berrichon, intérêt et désœuvrement d'une sauvegarde complexe" : Impressionnante fresque de près de deux heures sur "l'aménagisme sociétal" de nos villages du Berry et d'ailleurs !

Très applaudi, il conclut en évoquant le rêve inachevé du petit village de Sidiailles aux confins du Cher, de la Creuse et de l'Indre.

L'Académie du Berry venait ainsi de vivre une nouvelle belle page de sa déjà longue histoire.

Rendez-vous fut donné pour la prochaine séance solennelle de printemps 2025 qui devrait se tenir à Sainte-Sévère (Indre) village de « Jour de fête » de Jacques TATI.

Philippe MAGNE Chancelier-adjoint.
Jilali BAHIAOUI Clavaire.

Les photos sont la propriété de Messieurs Régis CROSNIER, Alain BILOT, Christophe DEFORGE, Jean-Yves LABARRE et Jilali BAHIAOUI